



## Les licences et clubs des fédérations sportives agréées en 2014

En 2014, 15,9 millions de licences ont été délivrées auxquelles s'ajoutent 2,1 millions d'autres types de participation (ATP) pour un total de plus de 18 millions de titres. Le nombre de licences est resté stable par rapport à 2013. Deux fédérations<sup>1</sup> ont perdu leur agrément en 2014, freinant ainsi la croissance du nombre de licences de 0,1 à 0,2 point.

La part des licences féminines délivrées a légèrement augmenté entre 2013 et 2014, et atteint 37,3% de l'ensemble des licences délivrées. Ces licences représentent plus de la moitié des licences distribuées dans la famille des fédérations multisports et environ 30% pour l'ensemble des fédérations unisport.

Hors fédérations du sport scolaire et universitaire<sup>2</sup>, une licence sur cinq est distribuée à un jeune âgé de 10 à 14 ans. C'est une proportion beaucoup plus élevée que la part de cette tranche d'âge dans la population française (6,2%).

Avoir une licence est plus répandu en Bretagne, Pays de la Loire ou Rhône-Alpes.

Une petite partie des détenteurs de licences est inscrite dans un club situé hors de la région de résidence (3,5%, hors fédérations du sport scolaire). C'est plus particulièrement le cas pour la Corse où 9,8% des pratiquants dans un club corse ont une adresse en dehors de la Corse.

Un peu plus de 165 000 clubs, ainsi que près de 7 800 établissements professionnels agréés, ont été recensés en 2014, soit une baisse de 0,9% par rapport à 2013. Ce recul affecte principalement la famille des fédérations multisports (-1,3%).

### Presque 16 millions de licences délivrées

L'ensemble des fédérations sportives agréées par le ministère chargé des sports a délivré 15 892 190 licences en 2014 (tableau I), s'approchant de la barre des 16 millions de licences distribuées. Ce nombre est quasiment stable entre 2013 et 2014 (-0,02%, soit 3 700 licences de moins). Cette « pause » fait suite à une croissance de 1,0% entre 2012 et 2013. Elle est le résultat

### Jeunesse, Sports, et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 16 – 04

juillet 2016

Rédacteur :

Eric CLERON

Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques

Tableau I Répartition des licences et autres titres de participation par famille de fédérations en 2014 (hors UCPA)

Fédérations françaises agréées en 2014	Nombre de licences	Nombre d'ATP	Ensemble des titres de participation	Variation 13-14 (licences)	Variation 13-14 (licences) + ATP
Fédérations unisport olympiques	8 652 766	795 334	9 448 100	+0,4%	+0,6%
Fédérations unisport non olympiques	2 097 887	448 265	2 546 142	-0,8%	+0,6%
Fédérations multisports	5 141 537	927 867	6 069 404	-0,5%	-0,1%
<b>ENSEMBLE (hors groupements nationaux)</b>	<b>15 892 190</b>	<b>2 171 466</b>	<b>18 063 656</b>	<b>0,0%</b>	<b>+0,4%</b>

Source : MVJS – MEOS, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées  
Champ : Licences et ATP délivrés en 2014

<sup>1</sup>La fédération de fighting full contact et disciplines associées et celle de muaythai et disciplines associées ont perdu leur agrément en 2014. Elles représentaient l'année précédente 20655 licences.

<sup>2</sup>On parle de sport scolaire et universitaire pour les fédérations suivantes : fédération française du sport universitaire (FFSU), fédération sportive éducative de l'enseignement catholique, ex union générale de l'enseignement libre (UGSEL), union nationale des clubs universitaires (UNCU), union nationale du sport scolaire (UNSS) et union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), même si l'union nationale des clubs universitaires a des licenciés hors scolaire, au contraire des autres fédérations citées. Dans le reste du document, on parlera de sport scolaire.

d'une augmentation modérée du nombre de licences pour la famille des fédérations unisport olympiques (+0,4%) conjuguée à une diminution pour les familles unisport non olympiques et multisports (respectivement -0,8% et -0,5%).

Les fédérations délivrent aussi d'autres types de participation (ATP), pour un nombre total de 2,1 millions de titres. Ces ATP recouvrent diverses modalités de pratique : cela peut être, notamment, des titres de pratique à la journée, à la semaine... Leur nombre a augmenté entre 2013 et 2014 de 81 241, soit une hausse de 3,9%. Le nombre d'ATP délivrés avait déjà fortement crû entre 2012 et 2013 (+14,1%).

Les licences distribuées par l'ensemble des fédérations sont très concentrées au sein de quelques unes. Ainsi, neuf distribuent, à elles seules, plus de la moitié de l'ensemble des licences. Ce sont cinq fédérations unisport olympiques (football, tennis, équitation, judo et handball), ainsi que quatre fédérations multisports, dont trois en rapport avec le sport scolaire (UNSS, USEP, UGSEL et FFEPGV<sup>4</sup>). Elles ont toutes distribué plus de 500 000 licences en 2014. A l'inverse, 41 fédérations ont distribué moins de 20 000 licences au cours de cette même année. Ce sont principalement des fédérations unisport non olympiques. Enfin, deux fédérations ne délivrent que des ATP : l'UCPA<sup>3</sup> et la fédération française des sports populaires.

### Plus d'une licence sur deux est une licence unisport olympique

Les fédérations unisport olympiques ont distribué 54,6% du nombre total de licences, une proportion en hausse de 0,4 point par rapport à 2013. Cette hausse confirme l'importance en termes d'effectif des fédérations unisport olympiques qui délivrent plus de la moitié des licences depuis 2011 (49,8% en 2010).

Au sein de cette famille, le nombre de licences a augmenté pour la grande majorité des fédérations (tableau 2). Les principales hausses concernent des fédérations de sports collectifs : football, basket-ball, handball. On constate que pour ces trois disciplines, les équipes nationales

Tableau 2 Principales évolutions du nombre de licences distribuées par les fédérations unisport olympiques

Fédérations françaises agréées en 2014	Evolution en nombre	Evolution en (%)	Nombres de licences
FF de football	+15 605	+0,8%	2 018 003
FF de handball	+14 920	+3,0%	515 571
FF de basket-ball	+12 916	+2,6%	504 187
FF de tennis de table	+9 111	+4,7%	202 352
FF d'athlétisme	+8 996	+3,5%	265 455
FF de tir	+6 856	+4,2%	171 457
FF d'équitation	-5 437	-0,8%	689 043
FF de ski	-5 705	-4,2%	130 393
FF de golf	-5 861	-1,4%	408 388
FF de gymnastique	-6 089	-2,0%	298 879
FF de judo-jujitsu et disciplines associées	-9 031	-1,4%	625 896
FF de tennis	-18 120	-1,9%	1 085 399

Source : MVJS – MEOS, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées  
Champ : Licences et ATP délivrés en 2014

ont connu une saison sportive plutôt faste : médaille de bronze au championnat du monde masculin de basket-ball en 2014, après la médaille d'or à l'Euro 2013, quart de finaliste de la coupe du monde masculine de football 2014, médaille d'or au championnat d'Europe masculin de handball 2014. Avec 15 605 licences de plus, la fédération française de football est celle qui a connu la plus forte progression, toutes familles confondues. Cette hausse de 0,8% de son nombre total de licences délivrées fait suite à l'augmentation de 1,5% entre 2012 et 2013, ce qui compense partiellement la baisse sur les années précédentes. Parmi les autres principales augmentations figurent celles de la fédération de tennis de table, d'athlétisme et de tir, avec des progressions du nombre de licences

délivrées comprises entre +3,5% et +4,2%.

Quelques fédérations unisport olympiques ont vu leur nombre de licences diminuer entre 2013 et 2014, dont notamment la fédération française de tennis (-18 120 licences), soit un recul de 1,6%. Deux autres fédérations ont perdu plus de 6 000 licences entre 2013 et 2014 : la fédération française de gymnastique et celle de judo<sup>5</sup>, avec respectivement des baisses de 6 089 et 9 031 licences. On observe enfin la baisse du nombre de licences de la fédération française d'équitation (-5 437 licences), déjà en repli entre 2012 et 2013 (-11 969 licences).

De nombreuses fédérations unisport non olympiques ont de petits effectifs. Trente d'entre elles, sur cinquante-huit, ont distribué moins de 15 000 licences en 2014. De ce fait, les

<sup>3</sup>Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire

<sup>4</sup>Union nationale des centres sportifs de plein air. Cette fédération délivre cependant des licences pour le compte d'autres fédérations.

<sup>5</sup>Fédération française de judo, jujitsu et disciplines associées

fortes augmentations de ces fédérations ont un impact limité sur le nombre total de licences. Par ailleurs, en 2014, deux fédérations ont perdu leur agrément. Il s'agit de la fédération de fighting full contact et disciplines associées, ainsi que la fédération de Muaythai et disciplines associées. Ces deux fédérations délivraient environ 20 600 licences en 2013. En revanche, une nouvelle fédération a été agréée, la fédération nautique de pêche sportive en apnée. Elle a délivré 1 726 licences en 2014.

Ces modifications d'agrément ont fait diminuer mécaniquement le nombre de licences de la famille des fédérations unisport non olympiques d'environ 19 000 licences. Cela explique, la baisse du nombre de licences constatée entre 2013 et 2014 pour cette famille. Ce repli a été toutefois partiellement compensé par l'augmentation cumulée des fédérations de la randonnée pédestre, de karaté, de la montagne et escalade et de roller sports, principales évolutions à la hausse parmi la famille des fédérations unisport non olympiques (tableau 3).

Le nombre de licences de certaines fédérations a fortement évolué en termes de pourcentage, même si cela représente un nombre limité de licences supplémentaires : fédération française de surf (+23,0%), de motonautique (+20,6%), de baseball et softball (+13,6%) et ballon au poing (+13,0%). Ces quatre évolutions cumulées représentent 4 576 licences supplémentaires.

#### Les fédérations multisports se maintiennent quasiment en 2014

Après la forte augmentation du nombre de licences de la famille des fédérations multisports entre 2012 et 2013 (+1,8%), on constate entre 2013 et 2014 une très légère baisse (-0,5%). Certaines d'entre elles ont néanmoins connu une augmentation importante, que ce soit en termes d'effectifs (FSGT, +12 039 licences) ou en termes d'évolution (fédération nationale du sport en milieu rural, +10,9%).

Pour cette dernière, c'est en continuité avec la forte augmentation de plus de 20% entre 2012 et 2013.

**Tableau 3** principales évolutions du nombre de licences distribuées par les fédérations unisport non olympiques

Fédérations françaises agréées en 2014	Evolution en nombre	Evolution en (%)	Nombres de licences
FF de la randonnée pédestre	+7 091	+3,3%	224 680
FF de karaté et disciplines associées	+4 758	+2,1%	235 060
FF de la montagne et escalade	+3 759	+4,7%	83 360
FF de roller sports	+2 884	+5,3%	57 260
FF de surf	+2 824	+23,0%	15 093
FF de danse	-3 100	-3,7%	80 914
FF d'études et sports sous-marins	-3 193	-2,2%	144 357
FF des échecs	-4 610	-7,3%	58 487
FF de kick-boxing, muay-thai et disciplines associées	-7 792	-18,5%	34 411

Source : **MVJS – MEOS**, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées  
Champ : Licences et ATP délivrés en 2014

**Tableau 4** principales évolutions du nombre de licences distribuées par les fédérations multisports

Fédérations françaises agréées en 2014	Evolution en nombre	Evolution en (%)	Nombres de licences
FSGT	+12 039	+5,2%	242 357
F national du sport en milieu rural	+ 4 750	+10,9%	48 163
FF de la retraite sportive	+3 622	+5,2%	73 232
FFSU	+ 3 413	+3,4%	104 844
UNSS	+3 361	+0,3%	1 046 026
FFEPGV	-4 095	-0,8%	522 052
F des clubs de la défense	-5 631	-3,3%	163 682
UFOLEP	-9 084	-2,5%	355 194
USEP	-19 008	-2,3%	823 843

Source : **MVJS – MEOS**, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées  
Champ : Licences et ATP délivrés en 2014

## Licence et licencié

Une personne peut être licenciée dans plusieurs fédérations différentes. De plus, pour certaines fédérations, il est possible de posséder plusieurs licences : par exemple, à la fédération française de hockey, une personne peut détenir une licence de hockey sur gazon, une licence de hockey en salle et une licence de service (arbitre, dirigeant).

De ce fait, le nombre de licences distribuées est largement supérieur au nombre de licenciés. Le terme « licence » recouvre différentes intensités de pratique. Selon la fédération, il peut exister une licence « compétition » et une licence « loisir » ainsi qu'une licence « dirigeant/arbitre ». Si la licence « loisir » est un titre à l'année, elle n'implique pas pour autant une pratique régulière. De même, la licence « compétition » n'implique pas obligatoirement la participation à des compétitions. Ainsi, la licence de la fédération française de tennis ouvre à son détenteur la possibilité de participer à des compétitions, mais sans obligation de le faire.

Enfin, il existe des ATP (autres types de participation) englobant l'ensemble des titres qui ne sont pas des titres à l'année. Les ATP ne sont pas des licences.

Tableau 5

### Part des licences féminines par famille de fédérations en 2014

Fédérations françaises agréées en 2014	Part de licences féminines	Variation 2013-2014 (en point)
Fédérations unisport olympiques	30,2%	-0,1 point
Fédérations unisport non olympiques	30,2%	+0,3 point
Fédérations multisports	52,1%	+0,4 point
<b>ENSEMBLE</b>	<b>37,3%</b>	<b>+0,1 point</b>

Source : MDFVJS - MEOS, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées  
Champ : Licences et ATP délivrés en 2014

#### Une proportion de licences féminines en légère augmentation

En 2014, 37,3% des licences sont distribuées à des femmes. Cette part est en légère augmentation par rapport à 2013 (+0,1 point). La famille des fédérations multisports est majoritairement féminine (52,1%). Cette part est en hausse depuis deux ans (+0,4 point entre 2013 et 2014, +0,6 point entre 2012 et 2013). Les familles unisport, qu'elles soient olympiques ou non olympiques, ont le même taux

de licences féminines (30,2%). Elles n'ont cependant pas connu la même évolution, les fédérations unisport olympiques ayant vu leur taux de licences féminines diminuer de 0,1 point contre une augmentation pour les fédérations non olympiques (+0,3 point). La diminution du nombre de licences féminines des fédérations unisport olympiques est pour partie imputable à la baisse importante du nombre de licences de la FF de tennis (-10 000 licences féminines). A l'inverse, quelques fédérations enregistrent une hausse du nombre de licences délivrées à

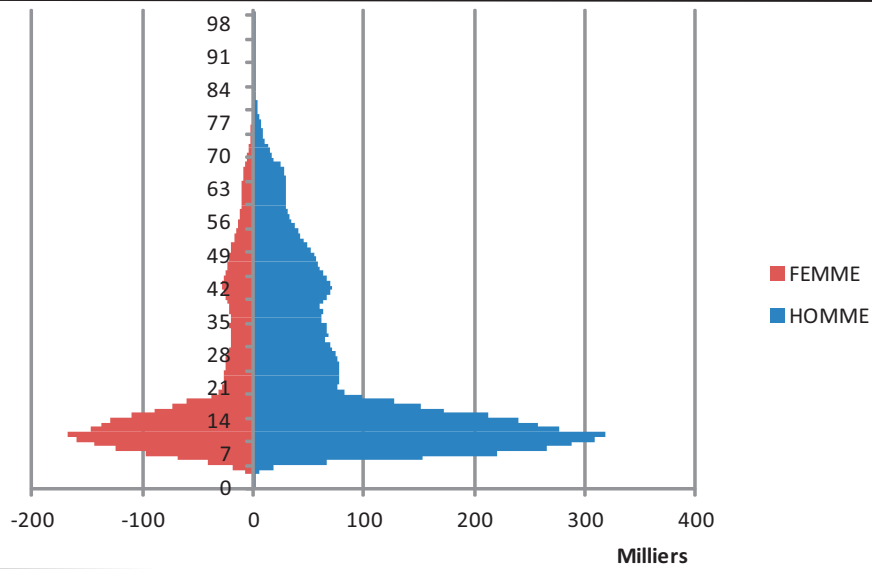
des femmes supérieure à 10% (FF de boxe, FF des sports de glace et FF de triathlon).

53 fédérations, sur 112 fédérations, délivrent moins d'une licence sur quatre à une femme.

A l'inverse, sept fédérations délivrent plus de 80% de leurs licences aux femmes. Il s'agit de trois fédérations unisport olympiques (équitation, sports de glace et gymnastique), deux fédérations unisport non olympiques (danse et twirling bâton) et deux fédérations multisports (FFEPGV et FF sports pour tous).

Graphique 1

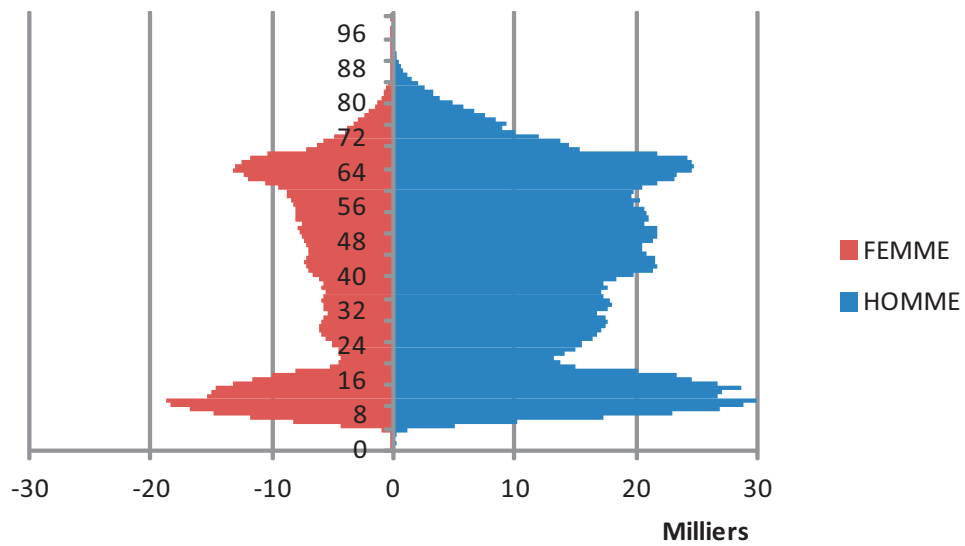
### Pyramide des âges, fédérations unisport olympiques



Source : **MVJS – MEOS**, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées  
Champ : Licences et ATP délivrés en 2014

Graphique 2

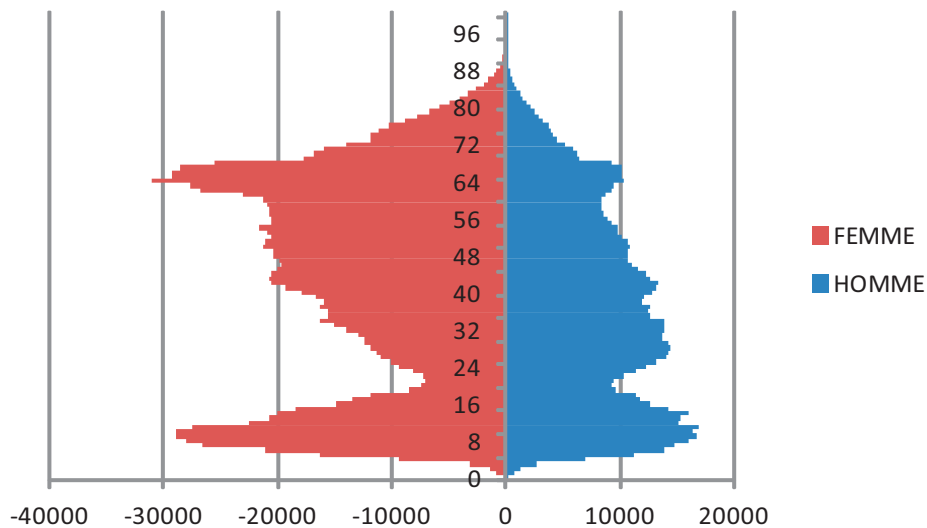
### Pyramide des âges, fédérations unisport non olympiques



Source : **MVJS – MEOS**, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées  
Champ : Licences et ATP délivrés en 2014

Graphique 3

### Pyramide des âges, fédérations multisports



Source : **MVJS – MEOS**, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées  
Champ : Licences et ATP délivrés en 2014

## Une licence sur cinq distribuée à des jeunes âgés de 10 à 14 ans<sup>6</sup>

La part des 10 à 14 ans parmi les détenteurs de licences est estimée à 19,8%, hors fédération du sport scolaire, alors que cette tranche d'âge ne représente que 6,2% de l'ensemble de la population. Cette surreprésentation est notamment remarquable pour la famille des fédérations unisport olympiques, avec 24,8% de licences délivrées à des jeunes âgés de 10 à 14 ans. Pour les fédérations unisport non olympiques et les fédérations multisports (hors fédération du sport scolaire), cette part est plus faible (respectivement de 10,8% et 9,0%), mais

encore supérieure au poids de cette tranche d'âge dans la population.

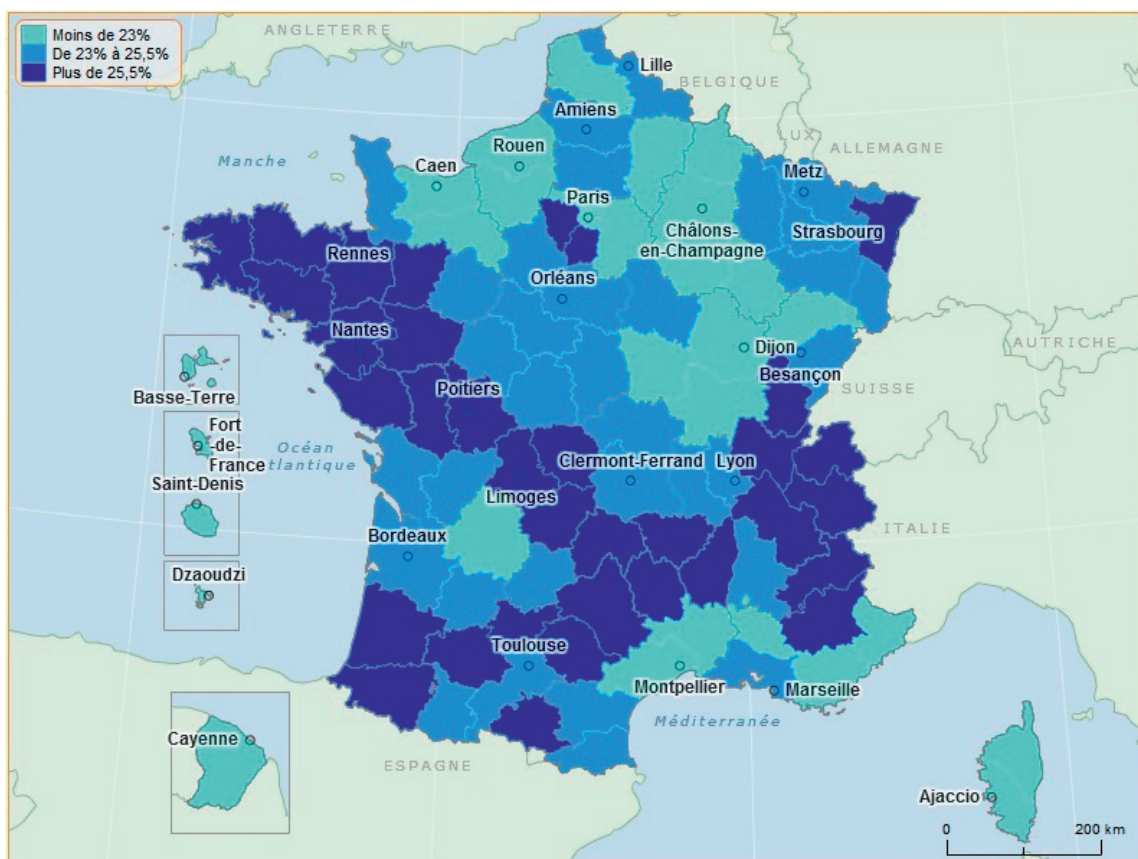
Les trois familles de fédérations ont une structure par âge différente, notamment pour les tranches d'âge supérieur à 20 ans (graphiques 1, 2 et 3). Si on observe une prépondérance des moins de 20 ans pour les trois familles, les fédérations unisport non olympiques et multisports présentent une proportion importante de licences délivrées à des individus âgés de plus de 50 ans (plus de 38%). On peut citer la fédération française de cyclotourisme (72%), la FFEPGV (60,5%) ou la fédération française de pétanque et jeu provençal (59%).

Globalement, quelle que soit la famille, la répartition par âge des licences est la même pour les femmes et pour les hommes. L'âge médian varie peu entre les hommes et les femmes. Toutefois, pour quelques rares fédérations, cette différence est très marquée.

Ainsi, pour la fédération française de danse l'écart d'âge médian entre les hommes et les femmes est de 30 ans : respectivement 46 ans et 16 ans. Pour la fédération française d'haltérophilie<sup>7</sup>, l'âge médian des hommes est de 32 ans et celui des femmes de 41 ans et pour la fédération de wushu, ces âges médians sont respectivement de 35 ans et 53 ans.

### Carte

### Taux de licences par département, ensemble des fédérations



Source : **MVJS – MEOS**, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées  
Champ : Licences et ATP délivrés en 2014

## Des forts taux de licences dans les départements bretons, ligériens et alpins

Un tiers des départements français (France métropolitaine et départements et régions d'outre-mer) ont un taux de licences délivrées supérieur à 25,5% de leur population. On trouve

notamment l'ensemble des départements bretons, une partie des départements des Pays de la Loire, ainsi que certains départements de la région Rhône-Alpes (carte). A l'inverse, on trouve plutôt des taux de licences plus faibles dans le quart nord-est de la France, ainsi que sur le pourtour méditerranéen. On rappellera ici

que le département retenu est le département de résidence du détenteur de la licence et non le département du lieu de pratique.

On estime à environ 3,5% la proportion des licences distribuées par les clubs<sup>8</sup> à des individus résidant dans une région autre que celle d'implantation du club ,

<sup>6</sup>Toutes les données « âges » sont hors fédérations du sport scolaire

<sup>7</sup>FF d'haltérophilie, musculation, force athlétique et culturisme

<sup>8</sup>Estimation faite sur 83% du nombre total de licences, hors fédérations du sport scolaire.



Fédérations françaises agréées en 2014	Nombre de clubs	Nombre d'établissements professionnels agréés	Variation clubs + établissements professionnels agréés 2014 - 2013	Taille moyenne des structures (clubs+établissements professionnels agréés)
Fédérations unisport olympiques	69 640	6 362	-0,3%	115
Fédérations unisport non olympiques	42 157	42 625	-0,9%	48
Fédérations multisports	53 596	54 331	-1,3%	96
<b>ENSEMBLE</b>	<b>165 248</b>	<b>7 762</b>	<b>-0,9%</b>	<b>92</b>

Source : MDFVJS - MEOS, Recensement mené auprès des fédérations sportives agréées  
Champ : Licences et ATP délivrés en 2014

hors fédérations du sport scolaire. Parmi les fédérations délivrant plus de 100 000 licences, la fédération française de voile et celle d'études et sports sous-marins ont un nombre élevé de licences souscrites dans une région autre que celle d'habitation du licencié (respectivement 34,4% et 18,3%). On peut citer aussi, parmi les fédérations avec un nombre de licences moins élevé, la fédération française des sports de traineau et celle de parachutisme avec respectivement 34,8% et 31,2% de licences dans ce cas.

On peut expliquer pour partie cette forte mobilité sportive par deux raisons différentes. En ce qui concerne les deux premières fédérations citées, la principale raison est qu'il s'agit de sports de nature, nécessitant la présence de plans d'eau, que ce soit des bases nautiques, ou le plus souvent les bords de mer (plus de 15 % des clubs de la fédération de voile sont situés en Bretagne). Pour les sports de traineau, la présence de zones enneigées est nécessaire à la pratique (9 des 33 clubs de la FFST sont situés en Rhône-Alpes). Enfin, un

certain nombre de détenteurs de licence auprès de la fédération française de parachutisme sont des militaires dont l'adresse renseignée est celle de leur caserne et non leur adresse personnelle éventuellement différente.

Certaines régions sont plus concernées par cet éloignement entre le lieu de résidence et le lieu de pratique. On peut citer la région Corse avec environ 9,8% des licences distribuées par des clubs situés en Corse à des personnes habitant hors de la Corse. C'est, en termes de pourcentage, la principale région concernée par ce phénomène. Cela concerne principalement deux fédérations : la fédération d'études et sports sous-marins, et celle de voile. Trois autres régions sont également fortement concernées : la Basse-Normandie, la Bretagne et la Picardie, avec chacune 7% de licences délivrées à des individus résidant hors de ces régions. On constate qu'elles ont en commun la particularité d'avoir un accès au littoral.

A l'inverse, pour l'Île-de-France, la Lorraine, l'Alsace et le Nord-Pas-de-Calais, le « taux de mobilité » est situé entre 2 et 3%.

### Un nombre de clubs sportifs en baisse

165 248 clubs affiliés à une fédération sportive agréée sont recensés en 2014, ainsi que 7 762 établissements professionnels agréés. Au total, on enregistre, une baisse de 1 485 structures par rapport à 2013 (-0,9%). Les trois familles ont vu leur nombre de structures recensées diminuer entre 2013 et 2014, mais à un rythme différent : respectivement -0,3% pour la famille unisport olympique, -0,9% pour la famille unisport non olympique et -1,3% pour la famille multisports. Seule fédération regroupant plus de 10 000 clubs, la fédération française de football arrive en tête avec 17 235 clubs. On trouve ensuite deux fédérations du sport scolaire, l'USEP<sup>9</sup> et l'UNSS<sup>10</sup> avec respectivement 9 409 clubs et 9 239 clubs. A l'opposé, la fédération française de giravation n'a que 22 clubs recensés et la fédération française Maccabi 24. Ces cinq fédérations ne recensent pas d'établissements professionnels agréés.

#### Encadré 2

La taille moyenne des clubs (y compris les établissements professionnels agréés) est de 92 licences distribuées par club. Cette moyenne recouvre des disparités importantes selon les familles. Les clubs des familles unisport olympiques délivrent en moyenne 115 licences contre seulement 48 pour les clubs de la famille unisport non olympiques. Entre les deux, la famille des clubs multisports a une moyenne de 95 licences. Globalement, la moitié des fédérations a un nombre moyen de licences par club inférieur à 62.

Le recensement des licences est effectué à l'adresse du détenteur de la licence et non au lieu de pratique. Si pour la plupart des sports, cela n'impacte pas le département pris en compte, pour les activités des sports de nature, un nombre non négligeable de détenteurs de licences n'habite pas dans la région de pratique de la discipline.

<sup>9</sup>Union sportive de l'enseignement du premier degré

<sup>10</sup>Union nationale du sport scolaire

\* **Données détaillées**

- Données détaillées 2015 : les licences et ATP, répartition par fédération, par fédération et sexe, par fédération et département, par fédération, sexe et territoire, les clubs par fédérations et les clubs par fédération et territoire

- Licences et groupement sportifs : archives

\* **Stat-Info**

- Femmes et sport - Stat-Info n°15-02 de septembre 2015
- Les licences et clubs des fédérations sportives agréées en 2012 - Stat-Info n°14-01 de janvier 2014
- 10 ans de licences sportives : 2001 – 2011 - Stat-Info n°13-03 d'août 2013
- Une approche territoriale de l'évolution du nombre de licences et de clubs entre 1974 et 2002 - Stat-Info n°06-04 d'avril 2006
- Les femmes dans la pratique sportive licenciée en 2002 - Stat-Info n°04-07 de novembre 2004
- Un demi-siècle de licences sportives - Stat-Info n°04-06 de novembre 2004
- Le sport et les Femmes - Stat-Info n°01-03 de octobre 2001

\* **Chiffres clés**

- Chiffres clés du sport 2014
- Chiffres clés du sport 2013

\* **Autres**

- Atlas national des fédérations sportives – édition 2015

**STAT-INFO** est le bulletin de la mission statistique du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

**Directeur de la publication** : Thibaut de SAINT POL

**Rédacteur en chef** : Brahim LAOUISSET

**Secrétariat de rédaction** : Florence PIERVAL-LEVY

**Direction artistique et maquette** : NORD-GRAPHIQUE

**Site internet** : <http://www.sports.gouv.fr>

**Adresse administrative** : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13

**Adresse électronique** : [stat@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:stat@jeunesse-sports.gouv.fr) – Tél : 01 40 45 92 96